



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25058524

Déposé / Reçu le

29 AVR. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0438 404 564**

Nom

(en entier) : **Greenkeepers Association of Belgium**
(en abrégé) : **G.A.B.**

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Boulevard Louis Schmidt 87/6 1040 Etterbeek**

Objet de l'acte : Transfert du siège social / Nominations/Démissions

Extrait du Procès-Verbal de l'assemblée générale du 05/03/2024

Changement d'adresse à partir du 01/01/2023:

Du Roy de Blicquy laan 15 bus 2
1933 Sterrebeek

Remaniement du conseil d'administration: démission, élection d'administrateur:

Le mandat de Jean-Paul Paggen démissionnaire cette année est repris par Pierre-Nicolas Zomers élu à l'unanimité.

Le mandat de Koen Verhelst démissionnaire cette année est repris par Dimitri Moerenhout élu à l'unanimité.

Michel Van Uffelen en fin de mandat est réélu à l'unanimité.

Un nouveau mandat pour Yana Batista-Rodriguez a été créé.

Conseil d'administration:

Les administrateurs se réunissent alors, prennent et actent les décisions suivantes:

Philippe Mallaerts: Vice-président néerlandophone avec accès au compte bancaire. Echéance 2026

Jean-Marc Dokier: Vice-président francophone et trésorier avec accès au compte et carte Bancaire.
Echéance 2026

Christophe Descampe: Administrateur. Echéance 2026

Davy Driesen: Administrateur. Echéance 2026

Gaëtan Lits: Administrateur. Echéance 2028

Michel Van Uffelen: Administrateur football. Echéance 2028

Pierre-Nicolas Zomers: Administrateur. Echéance 2028

Yana Batista-Rodriguez: Administrateur. Echéance 2028

Dimitri Moerenhout: Administrateur. Echéance 2028

Leen Menten est confirmée comme secrétaire administrative, chargée de la communication avec accès aux opérations bancaires.

Rappel: les mandats sont gratuits et renouvelables.

Pour l'ASBL Greenkeepers Association of Belgium,

Ysaline VAN ZELST,

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)